ARTICLE / LE GRAND ANGLE

Seynod : une nouvelle route à 5,66 millions d'euros pour désengorger l'ouest de l'agglomération

Depuis septembre 2026, un important chantier est engagé à Seynod pour créer une nouvelle liaison entre la RD1201 et le chemin de Branchy. Présenté par les collectivités comme une réponse aux difficultés de circulation dans l'ouest de l'agglomération annécienne, ce projet de 5,66 millions d'euros doit s'achever au printemps 2028. Reste à savoir dans quelle mesure cette nouvelle infrastructure modifiera réellement les déplacements des habitants.

Par Ludovic CLAVAUD | 14 novembre 2026

Un nouveau raccordement entre deux axes stratégiques

La circulation constitue depuis plusieurs années une préoccupation majeure dans l'agglomération annécienne.

Aux heures de pointe, les déplacements entre les zones résidentielles, les secteurs d'activité et les grands axes routiers peuvent devenir particulièrement difficiles.

À Seynod, la Ville d'Annecy et le Département de la Haute-Savoie ont engagé un chantier destiné à améliorer les connexions routières dans l'ouest de l'agglomération.

Le projet consiste à créer une voie de liaison entre la route départementale 1201 et le chemin de Branchy.

Les travaux ont débuté en septembre 2026. La première pierre du projet a officiellement été posée le mardi 10 novembre, en présence de représentants du Département.

L'objectif affiché est de mieux répartir les flux de circulation, notamment entre la RD1201 et la RD16.

Réduire les embouteillages et protéger les quartiers

Selon les collectivités, cette nouvelle liaison doit permettre de réduire la saturation de la RD1201, particulièrement aux heures de pointe.

Elle vise également à limiter les itinéraires de délestage empruntés par certains automobilistes à travers les secteurs résidentiels.

Ce phénomène est bien connu dans les agglomérations confrontées à une circulation dense : lorsque les axes principaux ralentissent, les conducteurs recherchent des parcours alternatifs, parfois dans des rues qui n'ont pas été conçues pour supporter un trafic important.

La nouvelle infrastructure doit aussi améliorer l'accès aux zones d'activités de l'ouest annécien.

Les transports en commun figurent également parmi les usages pris en compte dans le projet.

Ces objectifs restent toutefois à évaluer une fois la route mise en service.

Car une nouvelle liaison routière ne garantit pas automatiquement une diminution durable des embouteillages. Son efficacité dépendra de la répartition réelle des déplacements, des carrefours environnants et de l'évolution du trafic.

Une place prévue pour les piétons et les cyclistes

Le projet ne se limite pas à la création d'une route destinée aux automobiles.

Les aménagements annoncés comprennent également une liaison piétonne et cyclable intégrée au schéma cyclable du Grand Annecy.

Un passage inférieur doit notamment permettre de rétablir le chemin des Mûriers pour les mobilités douces.

Cette dimension est importante dans un territoire où la cohabitation entre voitures, vélos, transports collectifs et piétons représente un enjeu quotidien.

L'intérêt de ces nouveaux équipements dépendra notamment de leur continuité avec les itinéraires existants, de leur sécurité et de leur facilité d'utilisation.

L'enjeu ne sera donc pas seulement de créer une piste ou un passage supplémentaire, mais de proposer des déplacements réellement pratiques pour les habitants.

Plusieurs aménagements autour de Branchy

Le chantier prévoit le raccordement de la nouvelle voie au giratoire du Crêt d'Haut, également appelé giratoire de la Grande Mouette.

Un nouveau giratoire doit être créé au niveau du chemin de Branchy.

La route des Émognes fera également l'objet d'un réaménagement, accompagné du renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Le projet comprend enfin des interventions environnementales, notamment la création d'une zone humide et d'un dispositif de régulation des eaux pluviales.

Un ouvrage hydraulique et un passage pour la faune sont également prévus.

Ces éléments traduisent la volonté des partenaires de traiter plusieurs besoins d'aménagement dans une même opération.

Ils devront néanmoins être appréciés au regard de leur réalisation effective et de leur fonctionnement dans le temps.

Un chantier jusqu'au printemps 2028

Les travaux doivent se dérouler en plusieurs phases.

Après les premières opérations de terrassement et les mesures environnementales engagées en septembre 2026, une nouvelle étape importante débutera en janvier 2027.

Jusqu'en juin, les interventions porteront notamment sur la route des Émognes et ses réseaux.

Le printemps 2027 sera consacré aux travaux du giratoire de Branchy.

Durant l'été, les équipes doivent réaliser le passage inférieur, l'ouvrage hydraulique et le passage destiné à la faune.

Les revêtements, l'éclairage, les aménagements paysagers et les finitions sont programmés pour le printemps 2028.

Les perturbations les plus importantes sont annoncées à partir de janvier 2027.

Des fermetures temporaires de route pourront intervenir pendant certaines phases sensibles, avec une déviation prévue par la route d'Aix-les-Bains.

Les collectivités indiquent vouloir maintenir les accès essentiels aux habitations, aux commerces et aux entreprises durant le chantier.

Une opération de 5,66 millions d'euros

Le coût global annoncé s'élève à 5,66 millions d'euros.

Le Département de la Haute-Savoie constitue le principal financeur, avec une participation de 2 358 300 euros.

La Ville d'Annecy contribue à hauteur de 1 886 720 euros, tandis que le Grand Annecy participe pour 1 414 980 euros au projet principal.

Des enveloppes spécifiques sont également annoncées pour les réseaux d'eau potable, les eaux usées et l'éclairage public.

Ce financement partagé montre l'importance donnée à cette infrastructure par les différents partenaires institutionnels.

Il pose aussi une question légitime : quels bénéfices concrets les habitants pourront-ils mesurer à l'issue des travaux ?

Le véritable test viendra après l'ouverture

La création de cette liaison pourrait modifier les habitudes de circulation dans plusieurs secteurs de Seynod.

Mais le succès d'un tel investissement ne se mesurera pas uniquement à la livraison de la route.

Il faudra observer les temps de trajet, le trafic dans les quartiers résidentiels, les conditions d'accès aux zones d'activités et l'utilisation des nouveaux aménagements cyclables.

Les conséquences du chantier sur les riverains et les entreprises mériteront également un suivi attentif jusqu'en 2028.

À Seynod, cette nouvelle route représente un investissement important. Sa véritable réussite dépendra de sa capacité à améliorer durablement les déplacements, sans simplement déplacer les difficultés de circulation d'un quartier à un autre.

Le Grand Angle — Mobilités, novembre 2026

Source : communiqué conjoint de la Ville d'Annecy et du Département de la Haute-Savoie du 10 novembre 2026.

Lire en ligne :
https://legrandangle.media/article/seynod-une-nouvelle-route-a-5-66-millions-d-euros-pour-desengorger-l-ouest-de-l-agglomeration